

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Décision du 17 décembre 2018

portant désignation des représentants du personnel au comité technique spécial de service placé auprès du premier président de la Cour de cassation

NOR : JUSB1835051S

Le premier président de la Cour de cassation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 22 juin 2011 modifié relatif à la création d'un comité technique spécial de service placé auprès du premier président de la Cour de cassation ;

Vu le procès-verbal de l'élection du comité technique spécial de service placé auprès du premier président de la Cour de cassation en date du 6 décembre 2018,

Décide :

Article 1

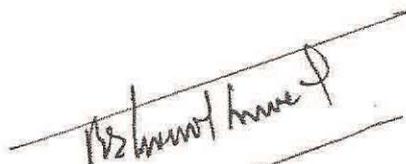
Sont nommés représentants du personnel au sein du comité technique spécial de service placé auprès du premier président de la Cour de cassation :

ORGANISATIONS SYNDICALES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
UNSa Services Judiciaires	Mme Fabienne COLIN	M. Alain JOURNE
UNSa Services Judiciaires	Mme Joelle LEVY	Mme Marie-France MEGNIEN
CFDT INTERCO	M. Thomas TURLIN	M. Jean-François CANEZI
CGT	M. Yves MASSART	Mme Laura KRASNOPOLSKY

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 17 décembre 2018.



Le premier président,